

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de la présentation du Rapport annuel de l'ARCEP,

Alternative Télécom demande la mise en place d'une analyse spécifique et rapide de l'état de la concurrence sur le marché de la fibre

Paris, le 26 mai 2021

A l'occasion de la présentation de son Rapport annuel sur le marché des télécoms, l'ARCEP a fait le constat que la « *fibre devient le réseau de référence* » en France, et elle s'en félicite.

Toutefois, l'ARCEP constate que de graves dysfonctionnements pénalisent le déploiement de la fibre, notamment en termes de qualité de raccordement, avec des difficultés identifiées à la fois dans la bonne exécution des missions des opérateurs, et dans celles des acteurs commerciaux.

Les membres d'Alternative Télécom considèrent que, outre ces carences identifiées, il persiste une concurrence insuffisante, qu'ils ne cessent de dénoncer depuis plusieurs années, sans que la situation ne s'améliore. Ce déficit s'explique par l'absence d'accès des opérateurs alternatifs à des offres de gros FttH activées sur l'ensemble des prises Fibre du territoire déployées par les opérateurs d'infrastructure, et notamment l'opérateur Orange. Ce manque affecte tant les marchés Entreprises que Grand Public.

Alors que l'ARCEP déclare être vigilante sur le respect de la concurrence, elle ne semble pas prendre la mesure de l'insuffisante intensité de la concurrence sur le marché de la fibre.

Alternative Télécom souhaite que sa demande d'une étude rapide et spécifique sur les offres de gros d'accès activé sur la fibre soit menée d'ici la rentrée par l'ARCEP, afin que des changements puissent être mis en œuvre avant la fin de l'année, destinés à insuffler plus de concurrence sur ce marché en y levant les barrières multiples qui l'entravent (offres d'accès de gros activé toutes zones RIP, AMII, Denses ; distinctions entre marché grand public et marché professionnel ; barrières tarifaires...), afin que les opérateurs alternatifs puissent y apporter les atouts de leur savoir-faire, les innovations, la qualité de service, de nouvelles offres tarifaire pour stimuler la croissance et l'utilisation de ces réseaux.

Cet examen en urgence de l'état de la concurrence sur le marché de la fibre sera aussi l'occasion de faire un point sur le développement de la concurrence sur les autres marchés des télécoms.

A propos d'Alternative Télécom :

L'Association Alternative Télécom rassemble les opérateurs télécoms alternatifs, opérant sur les marchés fixe et mobile. Ils ont créé plus de 4000 emplois en France et représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros en 2019.

Plus d'informations sur : <https://www.alternativetelecom.fr/#>

Contact : Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association *Alternative Télécom*
Tel. : 01 53 45 91 91 ou 06 07 31 51 26
Caroline Blanchard, Association *Alternative Télécom*
Tel. : 01 53 45 91 91 ou 07 57 50 30 08